CIDAC
Centro de Documentação
TL4250

Commission française
JUSTICE et PAIX
71, rue N. Dame des Champs
75006 PARIS
Tél. 325.92.91

Comité Catholique contre
la Faim et pour le
Développement
4, rue Jean Lantier
75001 PARIS
Tél. 261.51.60

JP/83/120

le 23 septembre 1983

Monsieur Claude CHEYSSON
Ministre des Relations extérieures
37, Quai d'Orsay
75007 - PARIS

Monsieur le Ministre,

Nous avons déjà eu l'occasion de nous adresser à vous à propos de la position du gouvernement français sur la situation du Timor Oriental.

A nouveau, nous nous permettons d'intervenir auprès de vous à ce sujet. La session de l'Assemblée générale de l'O.N.U., qui vient de s'ouvrir, nous en donne l'occasion. Le représentant de la France va, en effet, exprimer la position officielle de notre pays lors d'un prochain vote concernant l'ordre du jour ou une résolution, soumise au vote de l'Assemblée, sur les droits de l'Homme au Timor Oriental.

Par des témoins dignes de foi, nous avons connaissance de la situation actuelle du peuple timorais à laquelle plusieurs journaux ont fait récemment écho. Mieux que nous, vous savez quelles sont les requêtes principales des représentants du Timor qui luttent pour la reconnaissance de son droit à l'autodétermination. Vous connaissez aussi à quelles violations de la dignité et des libertés individuelles conduit l'actuelle répression par l'administration et l'armée indonésiennes.

Nous n'ignorons pas que la France a des intérêts dans cette région de l'Asie. Nous souhaitons que leur promotion ou leur préservation n'aboutissent pas à l'"oubli" d'un peuple et de ses droits.

Le gouvernement de la France s'honore de vouloir respecter les droits de l'Homme dans les relations de toute sorte qu'il entretient avec d'autres pays. C'est dans cet esprit que nous lui demandons de manifester ce respect lors du prochain vote de l'O.N.U. concernant le Timor. Nous souhaitons que, faute de pouvoir espérer un vote qui soit favorable au Timor, la France s'exprime par l'abstention. Une telle position permettrait, nous semble-t-il, de préserver l'avenir et d'aider d'autres pays dans l'action pour les droits de l'Homme.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre requête, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre profond respect.

Gabriel MARC
Président du
Comité Catholique Contre
la Faim et pour le
Développement

Pierre TOULAT
Secrétaire de la
Commission française
JUSTICE et PAIX.